

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE

Séance publique du Vendredi **20 mars 2026**
RÉUNION D'INSTALLATION

Président Maurice VANDE WALLE (Doyen d'âge) puis Ludovic PROISY (après élection)
Secrétaire de séance Charline DECARNIN

Convocation envoyée le 16 mars 2026

Lieu de séance : Salle Paul Buisine

Nombre de membres du Conseil Municipal : 19

Nombre de présents au vote : 19

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de procurations : 00

Membres présents :

Ludovic PROISY	Olivier MORVAN	Patricia WATELAR
Christelle DELEPLACE	Charline DECARNIN	Alexandre HERLIN
Fabrice VAN BELLE	Jorge CORREIA DOS SANTOS	Catherine BRULIN
Judith TERNIER	Charline BERTHE	Patrick THIEFFRY
Yves MARTIN	Maurice VANDEWALLE	Clémentine RIOU
Isabelle CANDELIER	Séverine DEPRIECK	Pascal CARPENTIER
	Franck PERRAULT	

Membre(s) absent(s) ayant donné procuration :

\

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

\

Membre(s) absent(s) :

\

Le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

DELIBERATION | N°VDV02_20260320

Fixation du nombre d'adjoints au maire

M. Ludovic PROISY, Maire de Vendeville INFORME que :

Vu l'article L. 2122-2 du code général des collectivités territoriales permettant aux conseils municipaux de déterminer librement le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Vu les résultats de l'élection municipale du 15 mars 2026 au cours de laquelle ont été élus conformément à l'article L2121-2 du code général des communes

acquies 19 conseillers municipaux
SLO
activités territoriales ;

Considérant que l'effectif légal du conseil municipal de Vendeville étant de cinq, le nombre des adjoints au maire ne peut dépasser cinq ;

Il propose la création de 5 postes d'adjoint au maire.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
CECI EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE**

- **D'APPROUVER** la création de 5 postes d'adjoint au maire.

SCRUTIN	POUR : 19	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
----------------	------------------	--------------------	------------------------

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits.

Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord

Le secrétaire de séance


Charline DECARNIN


Le Maire


Ludovic PROISY
